



L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE MOUVEMENT DES IDÉES
25^{ème} colloque ADDES, 22 octobre 2013

***L'ÉCONOMIE SOCIALE
COMME MODE DE PENSÉE***

Jean-François Draperi
Centre d'économie sociale du CNAM
RECMA

avec le soutien de la

FONDATION
CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE



L'Économie sociale comme mode de pensée

Jean-François Draperi
Recma/Cestes-Cnam

PLAN

1. L'ES n'est pas (qu')un ensemble d'entreprises

1. L'ES comme sociopraxie
2. De la sociopraxie à la recherche-action
3. Limites d'une optique interactionniste
4. Pas d'entreprise d'ES sans idée d'ES
 - Godin et l'école de Nîmes
 - Rochdale
 - La Maif
 - ATD Quart monde
5. Des organisations d'ES dédiés à la production de connaissances
 - L'IEC et la Recma
 - L'UCI
 - Et encore

Conclusion

2. Un autre rapport entre économie et société

1. Le groupement de personnes
 2. Liberté d'adhésion, égalité des voix et solidarité
 3. Double qualité
 - Les biens communs
 - Internet
 - Le travail
 - La dette
- Conclusion : le fondement possible d'une théorie plus large

3. Éléments d'une théorie de l'ES

1. Une théorie est un ensemble de concepts articulés
2. Une proposition générale : l'ES renforce le lien social
3. L'économie sociale s'appuie sur l'idée d'une unité des sciences de l'homme
4. Une théorie autour du sens des règles de la vie sociale
5. L'absence d'un « one best way » de l'économie sociale

Conclusion : l'économie sociale, une pensée et un agir

« Je remercie les membres du Comité scientifique de l'ADDES pour leurs remarques critiques et leurs nombreuses suggestions »

L'ESS comme mode de pensée

Quels sont les apports de l'Économie sociale dans le mouvement général des idées ? Il y a bien évidemment de multiples façons de répondre à une question aussi vaste. Nous avons procédé de façon empirique, en partant des pratiques de l'ES et en nous appuyant sur l'idée que toute pratique d'ES est étroitement articulée à une idée dans la mesure où l'ESS résulte d'une action volontaire et où cette action volontaire est réfléchie. L'objet de la première partie sera de fonder cette démarche dans quelques éléments d'une sociologie de l'économie sociale inspirée de la sociologie interactionniste. Nous pourrions alors nous pencher sur les deux dimensions complémentaires que revêt la question posée par l'ADDES, c'est-à-dire d'une part les concepts produits par l'ES à partir de l'analyse de ses pratiques, et d'autre part, l'articulation de ces concepts au sein d'une théorie résultant de la démarche de l'ES. La première dimension concerne les résultats obtenus par l'ES, formulés par elles sous forme de concepts opératoires ; la seconde dimension concerne la démarche de l'ES et constitue un apport théorique peu identifié et, partant, peu formalisé. L'exposé comprend donc trois parties : (1) les présupposés sociologiques de l'ES, (2) quelques apports conceptuels de l'ES, (3) propositions pour une théorie de l'ES.

I L'ES n'est pas (qu')un ensemble d'entreprises

1. L'ES comme sociopraxie

Quand des personnes se regroupent pour fonder une entreprise d'ES, elles commencent par faire connaissance, elles échangent et réfléchissent à leur situation, évaluent comment elles pourraient agir ensemble. L'entreprise d'ES est le produit d'acteurs qui s'engagent ensemble dans un projet et une action commune. Nul ne s'engage dans l'ESS dans avoir réfléchi sur le bien-fondé de son engagement. L'engagement résulte ainsi d'une pensée et celle-ci s'oriente toujours dans deux directions : elle est réflexive, c'est-à-dire qu'elle s'exerce sur la situation présente et son passé, et elle est projective, puisque tournée vers l'avenir. De fait, il ne suffit pas de partager un constat réflexif pour s'engager dans une entreprise d'ES. Ainsi, répondant à des besoins ou des attentes non ou mal satisfaites, ou encore fille de la nécessité, l'ES est aussi une option parmi d'autres réponses possibles aux insuffisances constatées. Ce constat que l'ESS en tant que pratique n'existe que consécutivement ou dialectiquement à une pensée réflexive et projective nous permet de lier solidement pratique et pensée. Elle justifie que nous nous appuyions, pour évaluer l'apport de l'ES dans le mouvement des idées, sur des pratiques récurrentes transcrites en principes et dans le droit. Cette façon de concevoir l'ESS s'inscrit dans une perspective interactionniste. L'ES s'inscrit mal dans la sociologie française durkheimienne qui s'applique à distinguer les logiques sociales des logiques psychologiques ou philosophiques et à « considérer les faits sociaux comme des choses » évoluant de façon distincte des acteurs sociaux. Elle est fondamentalement interactionniste. Courant né au sein de la sociologie nord-américaine, particulièrement à

Chicago, au carrefour des différentes disciplines des sciences de l'homme, l'interactionnisme considère le fait social comme le produit des actions et des relations entre les individus. L'interactionnisme propre à l'ES ne s'intéresse pas aux déterminismes sociaux, à ce qui fait qu'un acteur s'engage ou non dans l'ES, il s'intéresse à la façon dont procèdent les acteurs d'ES pour concevoir leur projet et le mettre en œuvre. On peut faire à l'ES le reproche de sous-estimer les déterminismes sociaux en ne s'interrogeant pas suffisamment sur les profils des acteurs, sur leur origine de classe, sur leur capital culturel, car cette insuffisance pèse sur le rôle des idées de l'ES. Nous y reviendrons plus loin.

2. De la sociopraxie à la recherche-action

On l'a dit plus haut, cette façon de présenter l'action en ESS s'inscrit dans une sociologie qui considère l'acteur social comme jouissant d'une certaine liberté et d'une certaine rationalité. Dans une perspective interactionniste, l'expérience de l'ES comporte une dimension d'apprentissage et de nouvelles idées. C'est surtout par l'expérience que se transmettent les idées de l'ES. Ce qui permet d'affirmer la proximité entre éducation populaire et économie sociale : en schématisant un peu, on peut considérer que l'éducation populaire serait la dimension éducative de l'ES comme l'ES serait la dimension économique de l'éducation populaire. Sans éducation populaire, l'ES risque de ne pas se renouveler, sans ES l'éducation populaire n'est plus qu'un discours, presque un artefact. Cet ancrage dans l'expérience des idées de l'ES rend ces idées à la fois marginales et suspectes. Marginales parce que les lieux de production reconnus des idées est, particulièrement en France, l'université et les centres de recherches. Connaissances marginales mais aussi sous évaluées parce qu'elles ne respectent pas les normes d'expression des disciplines scientifiques. En France des courants qui devraient logiquement reconnaître les idées de l'ES, une partie des économistes hétérodoxes, des sociologues de l'action ou de la connaissance, ne les connaissent pas parce qu'elles n'émanent pas de la production scientifique universitaire. L'ES n'est pas considérée par eux comme un lieu possible de production d'idées, mais comme une forme économique ou sociale particulière qu'ils analysent en tant que telle. Ce qui bien entendu est tout à fait intéressant, y compris pour l'ES, mais qui réduit l'ES à un objet alors que celle-ci se considère à juste titre comme un sujet pensant et agissant, ne niant pas les apports des regards extérieurs mais ne se limitant jamais à la seule observation d'un tel regard. C'est logiquement dans les autres mouvements d'idées donnant une place aux savoirs expérientiels que l'ES est ainsi reconnue pour ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire dans les sciences de l'éducation. Ce n'est pas un hasard si Henri Desroche considérait celles-ci comme la confluence de l'ensemble de ses recherches antérieures. Pour le fondateur de l'ES contemporaine, l'ES est aussi un processus éducatif vécue par les personnes qui s'engagent dans un projet collectif et partagent une expérience socioéconomique. L'association d'une recherche sur l'action et d'une pratique mettant en œuvre des idées provoque un processus éducatif inédit, dont l'apprentissage de la citoyenneté économique. L'ES ne serait donc pas uniquement une sociopraxie, c'est-à-dire une pratique sociale, mais également une praxéologie, c'est-à-dire une connaissance des pratiques, l'une et l'autre définissant un processus éducatif ou selon les termes de Desroche, une démarche ou une conduite.

3. Limites d'une optique interactionniste

Pour autant l'ESS ne peut se soustraire à des déterminismes qu'elle a tendance à oublier en faisant comme si chaque personne était potentiellement actrice d'ES. Elle substitue sa certitude à sa faiblesse en considérant qu'il appartient à chacun de s'engager dans l'ES alors

qu'elle pourrait se demander pourquoi tout le monde ne s'y engage pas. C'est un problème important qui pèse sur sa reconnaissance, plus encore dans le domaine des idées que dans le domaine des pratiques sociales. De fait, nombre d'idées de l'ESS rejoignent les idées de la société sans qu'aucune communication ne soit établie entre les deux pôles. Innovante au plan des idées, l'ES est fréquemment incapable de traduire cette innovation et de la revendiquer dans un langage commun.

L'une des conséquences du fait que l'ESS postule de la liberté de l'acteur et ignore les déterminismes [qui font, par exemple que tel acteur issu des classes moyennes du secteur tertiaire relationnel s'engagera plus souvent que tel acteur issu du milieu ouvrier], induit de sa part une sous-estimation de l'importance de l'éducation à l'ES. Non pas une éducation à l'ES au sens strict mais une éducation sur la portée que l'ES peut avoir sur la vie et la société. Sa force est ainsi sa faiblesse : pour l'ES la crise sociale peut être une embellie, mais dont elle se félicite peut-être un peu vite dans la mesure où les ressorts de cette embellie ne viennent pas d'elle. L'enjeu majeur est le développement de l'ES lorsque l'économie se porte bien : non pas comme contre modèle ou modèle contre cyclique, de survie, mais comme modèle de développement, fruit de l'éducation et non de la désespérance.

4. Pas d'entreprise d'ES sans idée d'ES

Il n'est pas une seule association, coopérative ou mutuelle qui n'ait pas été auparavant un groupe de personnes qui se réunit, analyse sa situation et conçoit un projet commun. Et chaque année au moins, au moment de l'AG, cette pensée est interpellée, toujours pour évaluer le passé et pour se projeter dans l'avenir. La pensée de l'ES est concomitante de l'action et elle est à la fois réflexive et projective. Et si l'on se tourne vers l'économie sociale en tant qu'ensemble d'entreprises, on observe que toutes les grandes expériences d'économie sociale sont toujours précédées par des groupements d'échanges, de formation, d'éducation, voire de recherche, s'apparentant à des universités populaires.

Godin et l'école de Nîmes

Comme on sait, le Familistère de Godin avait été inspiré à Godin par la lecture de Fourier, qui lui avait donné un cadre théorique pour diminuer la misère ouvrière, à défaut de pouvoir la supprimer, comme il le disait. Le Familistère n'est pas le phalanstère tel que l'imaginait Fourier mais sans le phalanstère de Fourier sans doute le familistère n'aurait-il pas vu le jour. Pourtant le phalanstère de Fourier n'a jamais existé autrement que comme *idée*.

Mieux encore : précisément défini en référence à Fourier, on présente le familistère généralement comme une coopérative de producteurs, qu'on nomme des familistériens. Or, le visiteur le plus régulier et le plus attentif du familistère est Auguste Fabre, originaire de Nîmes, qui passa plus de deux ans à se former auprès de Jean-Baptiste André Godin et cet Auguste Fabre est le fondateur de la première coopérative de consommateurs en France avec E. De Boyve, à Nîmes. De retour à Nîmes, il fonde un groupe d'études et d'échange, considéré par Desroche comme l'un des toutes premières universités populaires, c'est-à-dire un lieu de débats d'idées, dont l'un des résultats sera la création d'une coopérative de consommateur. Ce n'est pas rien puisque c'est aussi la naissance du mouvement des coopératives de consommateurs en France et en même temps la naissance de ce courant que Charles Gide nommera l'école de Nîmes, dont la Recma fut le lieu de débat privilégié. Auguste Fabre sut ainsi voir dans le familistère une inspiration pour une coopération de

consommation. Cette proposition est si importante qu'elle éclaire sans aucun doute l'évolution ultérieure du Familistère après la mort de Godin : les familistériens sont des consommateurs associés –dans des magasins, un habitat, des mutuelles, des associations culturelles, des écoles etc. –tout autant et peut-être plus encore que des producteurs associés. Si bien que l'on peut affirmer que l'un des principaux défis de Godin fut d'équilibrer les droits et devoirs des associés en tant que producteurs et en tant que consommateur et qu'il répondit à ce défi par l'éducation coopérative, qui consiste ni plus ni moins qu'à favoriser le débat d'idées qui accompagne l'action.

Ainsi, le débat d'idées est-il consubstantiel de l'action. On ne peut comprendre le basculement qui saisit le monde de l'ES dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle qui l'amène des questions relatives à la production vers la problématique de la consommation sans inclure le mouvement des idées, la réflexion menée par les acteurs sociaux.

Rochdale

En Grande-Bretagne, les pionniers de Rochdale n'avaient pas agi autrement : inspiré par King disciple de Owen, Howard et ses compagnons ont conçu le magasin de la rue des Crapauds dans cette banlieue de Manchester en vue de constituer une épargne qui leur permit ensuite de constituer leur petite république en fondant ou rachetant des immeubles, tissage et moulin. Quand, à l'Assemblée Générale de 1865, ils décident la limitation des salaires dans la coopérative et le principe de la ristourne au prorata des achats des membres consommateurs et donnent au mouvement coopératif les principes qui vont s'imposer durant plus d'un siècle dans le monde, c'est au terme de débats d'idées intenses et contradictoires dont la portée est toujours très actuelle. [La question ferait un bon sujet de thèse ou de concours d'économie : l'excédent de gestion doit-il aller au producteur ou au consommateur ? Pourquoi ?].

La Maif

La MAIF doit sa création à la volonté des instituteurs de se dégager de l'emprise des assurances au moment où, dans le contexte de la crise économique des années 30, celles-ci participent au financement de groupes politiques d'extrême droite qui prennent pour cible les communistes et les fonctionnaires, dont l'archétype est... l'instituteur. Les fonctionnaires sont pris comme bouc émissaire de la crise économique. Ils souhaitent que leurs primes d'assurance ne soient plus « *détournées en faveur d'une propagande anti-enseignante, telle que celle pratiquée jusqu'alors par le patronat de l'assurance* » (Chaumet, M., 1998, p.20) et créent ainsi la mutuelle. Le fondateur de la MAAIF écrit en 1937 : « *C'est pour mener, sur le front social, avec nos modestes moyens, la lutte contre le monstre capitaliste, que nous avons créé la MAAIF* » (Edmond Proust, cité par Chaumet, M., 1998, p.21). La MAAIF affirme ainsi nettement son caractère anti-capitaliste. Cette conviction n'est pas seulement celle des fondateurs, elle ancre durablement le mouvement ainsi qu'en témoigne le propos de Jean Lauroua tenu à Jean Lecanuet qui l'accueille dans sa mairie de Rouen en 1972 : « *Je risque de vous étonner, de vous surprendre en déclarant que nous ne sommes pas des assureurs... Nous sommes avant tout, essentiellement, une association animée par l'esprit mutualiste, fondée sur le dévouement, le désintéressement, sur la volonté de servir et non pas par la recherche du profit* » (Jean Lauroua, cité par Chaumet, M., p.23). Il s'exprime encore lorsque Roger Belot en qualité de Président de la MAIF met en garde en 1997 les responsables de la CAMIF contre une évolution de ses pratiques qui l'éloigne de la solidarité mutualiste (Roger Belot, cité par Chaumet, M., p.112). On voit bien à travers cet exemple combien l'orientation

économique, sociale politique de l'entreprise d'ES résulte d'un raisonnement particulier, s'inscrit dans une représentation de la vie économique et sociale qui est construite.

ATD Quart monde

Fondée en 1972, l'Université Populaire Quart Monde se fonde sur l'idée que les personnes qui vivent dans la grande pauvreté sont porteuses d'une expérience de vie à partir de laquelle peuvent s'élaborer des savoirs. Elle est en premier lieu un rassemblement de personnes d'origines sociales très variées qui vise à mettre au jour les réalités de vie de la pauvreté et de trouver ensemble les moyens de la combattre. Les personnes connaissant la grande pauvreté tiennent ainsi la place centrale de l'Université populaire Quart Monde. « *Tant que le pauvre n'est pas écouté, que les responsables de l'organisation de la cité ne s'instruisent pas de lui et de son monde, les mesures prises pour lui ne seront que des gestes par à-coups, répondant à des exigences superficielles et d'opportunité* » (Wresinski J., cité p. 20). La réflexion et les apports théoriques de Wresinski émergent de la vie partagée et de la réflexion avec des personnes très démunies et des actions conduites avec elle au sein du Mouvement international ATD Quart Monde de telle sorte que l'action d'ATD Quart-Monde est indissociable de la pensée des pauvres.

On pourrait multiplier les exemples, nous n'en trouverions pas un qui n'associe pas étroitement la production d'idées et l'action ; nous pourrions aussi approfondir l'un ou l'autre de ces exemples, nous constaterions à quel point l'innovation de l'ES est en premier lieu liée au débat et à la production d'idées, si bien qu'on pourrait dessiner au terme de cette exploration rapide un cercle vertueux entre production économique et production d'idées : l'excédent de gestion investi dans la participation des membres, dans leur éducation, dans la formation générale, politique, économique, philosophique, dans tout ce qui contribue à l'émancipation fonde la capacité d'innovation qui seule rend possible une réussite économique inspirant des valeurs fondatrices, et le dégagement d'un excédent de gestion. Une première relation entre production des idées et production économique dans l'ES pourrait être formulée comme suit : non seulement l'ES est un processus de réalisation d'idées, mais sa capacité d'innovation, donc de survie, dépend de sa capacité à produire des idées nouvelles. L'apport de l'ES au mouvement des idées est en premier lieu l'apport de ses expériences originales vécues par les acteurs.

Les penseurs de l'ES ont également conçu des groupements de recherche propres, spécialement dans le mouvement coopératif.

5. Des organisations d'ES dédiés à la production de connaissances

L'IIEC

La première association de recherche coopérative française d'importance propre aux chercheurs d'économie sociale est à l'initiative de Charles Gide. Il s'agit de l'Institut International d'Etudes Coopératives (I.I.E.C.) créé en 1930 : "Les coopérateurs « pratiquants » ont leurs organisations, leurs congrès, leurs communications ; les coopérateurs « enseignants » n'ont rien de tout cela et pour autant risquent de s'esseuler ou d'être marginalisés". C. Gide donnait à cet institut la mission de "constituer une philosophie de la coopération". Cet I.I.E.C.

tiendra cinq sessions entre 1931 et 1938, dont les comptes rendus sont publiés dans la Revue des études coopératives, fondée par C. Gide et B. Lavergne en 1921. La Revue des études coopératives (Rec) constitue immédiatement un lieu de production et de valorisation de la recherche coopérative essentiel et de renommée internationale. La Recma a reçu dès sa fondation le concours de l'ACI (Alliance coopérative internationale) et des mouvements coopératifs puis d'économie sociale. Elle accompagne le mouvement coopératif français et international, puis son rapprochement avec les mutualités et les mouvements associatifs, en devenant la « Revue des études coopératives, mutualistes et associatives » en 1986 et en adjoignant à son titre « Economie sociale », puis « Revue internationale de l'économie sociale ». Ce n'est pas trop de dire qu'elle a largement contribué à définir une conception commune de l'économie sociale, à partir des propositions initiales de C.Vienney et d'H. Desroche. Elle témoigne à sa façon de la reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale. Sa ligne éditoriale, le fait qu'elle valorise non seulement des recherches mais aussi des études –c'est-à-dire des travaux dont la dimension théorique est moindre-, sa transdisciplinarité, la composition de son comité de rédaction, son lectorat -composé à la fois d'universitaires et d'acteurs militants et professionnels- témoignent d'une posture originale par rapport à celle des revues académiques. Si elle est considérée comme revue de référence de l'économie sociale, c'est parce qu'elle contribue à structurer en permanence la tradition de pensée de l'économie sociale en mettant en avant à la fois sa cohérence et sa diversité.

L'UCI

Il faut attendre quarante ans après l'initiative gidienne pour qu'un projet équivalent voit le jour : Henri Desroche fonde l'Université coopérative internationale (Uci) pour accompagner la mondialisation du mouvement coopératif. On voit se dessiner le réseau de l'Uci dès les années 1960 avec le premier séjour qu'effectue H.Desroche en Afrique sur l'invitation de R.Colin, alors conseiller de Mamadou Dia, vice-président de la République Sénégalaise. Puis, du 1er au 3 mai 1964, le Collège Coopératif organise des journées d'études pour développer des relations « entre institutions d'enseignement ou de recherche active, concernées par les développements coopératifs sud-américains ». Le dispositif en cours de création sera « officialisé » grâce à l'Alliance coopérative internationale qui propose en 1976 à Henri Desroche de fonder une Université coopérative. Les chercheurs et universitaires qui y participent animent les débats et accompagnent les acteurs dans l'écriture de leur recherche en vue d'une publication assurée par l'équipe organisatrice et plus généralement par la revue "Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement", qui vécut de 1956 à 1990. Cette Uci a aujourd'hui disparue, mais une Université coopérative européenne (Uce) lui a succédé, créée à l'initiative des Collèges coopératifs, sous la présidence de Maurice Parodi. Elle réunit des centres de formation et de recherche universitaires ou associatifs et des fédérations d'entreprises coopératives, autour des principes de la recherche-action coopérative.

Et encore...

A l'image de l'Uce, les enseignants-chercheurs travaillant sur la coopération et l'économie sociale se rencontrent aujourd'hui comme hier, essentiellement dans des réseaux externes à l'Université et s'engagent dans la recherche plutôt à titre individuel que dans le cadre d'une démarche commune à une équipe ou un laboratoire. Ces associations sont nombreuses : le comité de recherche de l'ACI (Alliance Coopérative Internationale), le CIRIEC (Centre international de recherche et d'information sur l'économie collective), la RECMA, l'ADDES (Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale), le Réseau d'échanges de pratiques

alternatives et solidaires (REPAS), Acte 1, sont autant de lieux d'échanges, de diffusions, de productions de recherche, s'appuyant sur des coopérations avec les mouvements de l'économie sociale. Pour la plupart d'entre eux, ces associations et réseaux se connaissent. Ils sont très actifs, organisent des rencontres au moins annuelles et produisent ou/et diffusent des travaux scientifiques ou de vulgarisation.

Conclusion

Cette rapide présentation nous permet de légitimer une démarche empirique s'appuyant sur les pratiques de l'ES. Au-delà des limites qui viennent d'être soulignées, c'est un fait que les pratiques d'ES résultent de débats d'idées qui s'orientent dans deux directions : (1) la réflexion sur le passé et le présent et (2) la projection dans l'action et le futur. Il s'en suit que nous pouvons partir des pratiques les plus courantes de l'ES pour remonter aux idées qu'elles traduisent. Précisément nous trouvons dans l'analyse des pratiques la principale contribution aux idées de l'ES sous réserve que ces pratiques soient traduites en termes idéels par l'ES. C'est ce qu'elle fait lorsqu'elles revendiquent des principes, au sens où ceux-ci fondent le raisonnement et la règle d'action.

II Un autre rapport entre économie et société

Bien sûr, parmi les pratiques d'ES, certaines sont identiques ou proches de celles des autres économies et d'autres plus originales. Pour répondre à l'appel à contribution, nous nous penchons logiquement sur les pratiques les plus originales.

Quelles sont-elles ? Je propose de n'en retenir que trois qui ont donné naissance à des principes fondateurs tout à fait reconnus.

La première est sans doute ce qui définit le mieux l'ESS : elle réunit des entreprises qui **regroupent des personnes**. La première décision d'un acteur est celle d'un engagement conjoint avec d'autres. Ce qui la différencie de l'entreprise individuelle par le fait qu'elle constitue un regroupement et de la société de capitaux qui regroupe non des personnes mais des capitaux.

La seconde est que les personnes regroupées ont la **liberté d'adhésion, pratiquent le pouvoir égalitaire et sont solidaires de la majorité de l'assemblée générale**.

La troisième est que ces personnes sont à la fois bénéficiaires de l'activité et responsables politiques selon le principe de la **double qualité**.

Ces trois ensembles de pratiques qui sont à la fois classiques et originales, donnent une certaine idée de ce que l'ESS apporte au mouvement général des idées.

1. Le groupement de personnes

Le groupement de personnes invite à considérer que la façon dont on agit est déterminante. Pour l'EC (pour classique ou capitaliste selon votre sensibilité), une entreprise se spécifie par son activité : une banque, une assurance, une clinique, une câblerie électrique, une

exploitation agricole. Pour l'ES au-delà de l'activité, on dira qu'il s'agit d'une coopérative, d'une association ou d'une mutuelle qui fonctionnent comme un groupement de personne. Ce qui en retour interroge l'EC : alors que l'EC invite à considérer la société de capitaux comme allant de soi, naturelle, unique, normale, évidente, l'ES questionne son fondement, elle la problématise. Mais elle ne dit pas assez que ce faisant elle problématise la société de capitaux : pourquoi réunir des capitaux et pourquoi donner le pouvoir aux apporteurs de capitaux alors qu'on peut aussi réunir des personnes, des usagers (consommateurs) ou/et des travailleurs. Pourquoi le pouvoir de décision, d'animation, de gestion et d'administration de l'entreprise ne revient-il pas à celles et ceux qui sont les destinataires de la production ou du service ou/et aux producteurs ?

L'ESS apporte au mouvement des idées un questionnement fondamental sur la légitimité des propriétaires de capitaux à animer l'économie. Cette mise en question va loin : elle met en cause la prétention de l'EC à être la mieux placée pour répondre aux besoins de la société en questionnant sa finalité : quel est le but des investisseurs, rémunérer leurs capitaux ou répondre aux besoins de la société par la production de biens et services ? Les deux entendent. Mais comment résout-on les conflits d'intérêts ? Qui décide de l'usage des territoires de Papouasie-Nouvelle Guinée ? Ou demain de la Lozère ? Les habitants du pays ou les groupes internationaux Rio Tinto ou Exxon Mobil ? Quand bien même ils salarient des habitants, ces groupes définissent leurs projets non en vue de répondre aux besoins des populations mais pour faire du business, par exemple en Papouasie, exploiter le gaz naturel pour le vendre en Chine et au Japon. Alors que les habitants n'ont pas besoin de cette manne financière mais réclament des centres de santé, des écoles, le respect de leur environnement, etc. La question n'est pas l'apport financier (dont les habitants ne savent d'ailleurs que faire) mais celle de la qualité de vie dans un territoire qui est le leur. Fondamentalement, l'ESS répond à cette question en affirmant que dans un groupement de personne, le capital est une charge et non le salaire. L'excédent de gestion va ainsi d'abord aux investissements, aux réserves et aux bénéficiaires. Cet exemple nous permet de repérer que l'ES produit des concepts : le groupement de personnes, les excédents de gestion, les réserves impartageables sont des concepts opératoires et qui peuvent être inscrits dans le droit.

2. Liberté d'adhésion, égalité des voix et solidarité

On a remarqué que ces trois principes (engagement volontaire, égalité, solidarité) correspondent aux valeurs de la république, dont l'ES partage le projet en le transférant dans la sphère économique. Il s'agit de donner un socle commun de valeurs fondant l'action politique et à celles fondant l'action économique. L'idée qu'il subsiste un hiatus entre l'organisation du pouvoir dans l'économie et l'organisation du pouvoir dans la politique est mise en avant dès la fin du 18^{ème} en Europe avec Owen et Fourier, durant tout le 1^{ère} siècle dans toute l'Europe, au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle en Inde avec Gandhi, au moment de l'accession à l'indépendance des pays du Sud avec Paulo Freire et Helder Camara en Amérique latine, Mamadou Dia au Sénégal, Amilcar Cabral en Guinée Bissau et la majorité des grands leaders indépendantistes, puis avec les recommandations onusiennes et particulièrement celles de l'OIT et de l'Unesco. Le développement, les questions d'alimentation, d'habitat, d'habillement, de santé, d'entraide, de communication entre les personnes, de production des biens essentiels sont des questions qui appartiennent en premier lieu aux intéressés affirme également les principaux théoriciens

des biens communs. Mais l'ESS est la seule proposition théorique et pratique de développement alternatif à la fois au développement conçu par les grandes sociétés de capitaux et au développement administré par les Etats. Raison pour laquelle la définition de l'ES se réduirait à une définition de l'entreprise, -l'ES serait en fait les entreprises d'ES- est de nature à réduire toute ambition sociétale et politique de l'ES. Même s'il n'était composé que de coopératives, d'associations et de mutuelle, l'entrepreneuriat social suppose qu'il n'y a de solution que par l'entreprise, sans questionner la situation de la concurrence, les oligopoles, les réglementations, le fonctionnement boursiers, le poids des organisations administratives publiques, type OMC, et privées (type IASB) et de la parole uniforme des grands cabinets de consultants.

Or, depuis ses origines l'ES a formulé des projets macroéconomiques. Ceux-ci ont pris trois formes essentielles : au premier 19^{ème} siècle, elle a développé, avant Marx, l'idée que le développement économique devait se fonder sur le pouvoir des travailleurs à partir des associations ouvrières (**modèle de la micro-république des travailleurs**). Au second 19^{ème} siècle, elle a fondé son développement sur l'idée que le développement économique devait s'appuyer au contraire sur le pouvoir des usagers à partir des coopératives de consommateurs, des associations d'usagers et des mutuelles (**modèle de la macrorépublique des consommateurs**). Au milieu du 20^{ème}, s'est imposée l'idée mondialement partagée que le développement devait s'appuyer essentiellement sur les coopératives agricoles et artisanales, les caisses mutuelles d'épargne et de crédit, les associations locales réunissant des communautés d'habitants dans des réseaux d'éducation et de soins (**modèle de la république coopérative pour le développement**).

En mettant en avant aujourd'hui ses liens privilégiés avec le territoire, l'ES avance, sans l'avoir encore vraiment théorisé, un quatrième modèle de développement que je propose d'appeler **modèle de la mésorépublique intercoopérative** parce qu'elle se situe ni au niveau micro de l'entreprise (versus premier projet de république des travailleurs, modèle fouriériste ou godinien), ni au niveau macro de l'économie mondialisée (versus projet de république coopérative des consommateurs, modèle gidien) mais au niveau intermédiaire du territoire et intercoopératif parce qu'il associe producteurs et usagers dans son modèle de développement ainsi qu'en témoignent les Scic, les Amap, les coopératives d'activités et d'emploi mais aussi les nouvelles relations entre associations, coopératives et mutuelles sur une base territoriale.

3. Double qualité

Le concept de double qualité est sans doute l'un des apports les plus essentiels de l'ES au mouvement des idées parce qu'il permet de faire le lien entre l'approche socio-économique de l'ES et l'approche éducative et psychosociologique.

En effet en affirmant que le pouvoir politique peut être exercé par les bénéficiaires des biens et services produits par l'entreprise (que ces services soient du travail, des biens matériels, des services, du lien social, etc.), l'ES ouvre non seulement sur la possibilité de l'exercice démocratique dans l'économie -c'est l'objet du groupement de personnes- mais aussi sur les bénéfices psychologiques et les apports éducatifs qu'en retire l'acteur d'ES. Le bénéfice psychologique est souligné par le philosophe Alain dans un article publié dans la Recma qui souligne la sérénité du coopérateur qui met en accord ses valeurs et son achat économique.

L'apport éducatif est si important qu'il a fait dire à certains leaders qu'il importait plus encore que le résultat économique. Ce qui est tout à fait en cohérence avec le mot d'ordre souvent énoncé mais rarement de façon conséquente que l'ES est une économie au service de l'homme. Mais le nombre de fois est incalculable où l'on analyse l'innovation comme résultante de l'investissement dans l'éducation, non pas dans la formation technique et formelle mais dans l'éducation des membres qui consiste à animer le sociétariat, favoriser son expression en le considérant comme le mieux placé pour développer et réorienter si besoin le projet de l'entreprise, à former les administrateurs à l'exercice du pouvoir, certes en les formant aussi à la gestion mais plus encore à l'administration démocratique de façon à ce qu'ils sachent et puissent maintenir l'équilibre des pouvoirs entre la structure politique du groupement de personnes et la structure économique de l'entreprise proprement dite. Il n'y a pas d'équivalent à l'éducation dont bénéficie un membre actif ou un administrateur d'association, de mutuelle ou de coopérative car le groupement de personnes est la seule institution qui forme à la citoyenneté économique.

L'ESS produit des idées dont elle ignore parfois la portée. Même si elle le fait encore insuffisamment, elle théorise généralement les pratiques mais en considérant généralement que les idées qu'elle produit lui sont propres. Or, on observe qu'au cours d'une période donnée, les mêmes idées, ou des idées proches, proviennent d'origines différentes. La même idée peut sous tendre des concepts différents. Les chercheurs spécialistes diront que les concepts ont tous leur spécificité, leur sens propre, ce qui est vrai bien entendu, mais à un certain niveau de généralité, plusieurs concepts différents peuvent porter la même idée : ainsi en est-il de la banalisation, de l'isomorphisme, du capitalisme coopératif, de l'hybridation des modèles dans les groupes qui renvoient tous à l'idée que l'ES peut partager des traits avec l'E capitaliste. Ne concevant pas qu'elle puisse apporter des idées de portée générale comme le libéralisme, elle n'apparaît pas comme un mouvement de pensée important. A tort car de nombreuses idées produites dans d'autres cadres de pensée et ayant une reconnaissance majeure rejoignent fréquemment des idées que l'ESS a formulées antérieurement.

Sans connaître le terme forgé par les coopérateurs, les chercheurs qui travaillent sur le changement 'ici et maintenant', les biens communs et l'économie du net mettent en avant la double qualité.

Les biens communs

Dans l'analyse des biens communs, l'un des huit critères identifiés par l'équipe d'Ostrom pour que des groupes assurent la gestion des biens communs est « des processus de décisions qui permettent aux usagers affectés par ces règles de les changer ». Il est remarquable de noter combien la conception des biens communs rejoint la conception de l'usage collectif propre au groupement de personnes d'ESS. Ostrom distingue trois types de pouvoir sur les biens communs qui sont le pouvoir privé, le pouvoir public et celui des communautés qui font usages des biens communs et elle affirme que ce sont ces dernières qui sont les mieux placées pour assumer la responsabilité du pouvoir sur les biens communs. Cette proposition générale rejoint l'idée que le groupement de personnes peut se substituer aussi bien à la propriété privée qu'à la propriété publique des moyens de production et, plus largement, de l'économie. Dans les deux approches, (1) la propriété est collective ou commune, (2) c'est l'usage qui détermine la gestion commune, (3) cohérence entre les

règles produites et les règles locales, (4) il existe un système d'évaluation, (5) il existe un système de sanctions. Si la démarche est très proches, elle ne s'applique pas au même objet : la gestion par les usagers se limite aux biens communs tels que la terre, les forêts, les nappes d'eau, la pêche, les systèmes d'irrigation et Elinor Ostrom et son équipe prétend que le dilemme du prisonnier qui fonde le paradigme de Mancur Olson et la supériorité de l'individualisme n'est pas toujours valide : « Il se peut qu'il y ait des situations dans lesquelles son modèle s'appliquent, mais le fait est que de nombreux groupes peuvent gérer de manière durable des ressources communes quand les conditions le permettent ». Bien entendu, la proposition de l'ES est beaucoup plus radicale puisqu'elle prétend que toute activité peut être gérée par les groupements de personnes.

Comme dans bien des cas, les idées de l'économie sociale paraissent à la fois « en avance » sur certaines idées parmi les plus radicales telles la théorie des biens communs et mal comprise voire ignorées si bien que la reprise par des chercheurs de l'ES d'idées radicales constituent certes une avancée puisque l'ES reconnaît l'apport pour sa propre compréhension de théories innovantes reconnues mais simultanément une limitation dans la mesure où ces théories ne proposent qu'une compréhension limitée de l'ES.

Internet

Dans l'économie d'internet, N'Guyen et Pénart précisent : « Nous définissons Internet comme un réseau universel de *co-production*, de *co-consommation* et d'*échanges* de services sous forme électronique ». (Nguyen et T. Pénart, Don et coopération dans internet, ENST Bretagne, oct. 1999). Ils estiment que l'explication de la coopération «tient en grande partie à l'absence de séparation claire entre ceux qui sont producteurs de services et ceux qui sont clients. Cette réversibilité des rôles rend difficile l'émergence d'une logique classique de marché et favorise le don et la coopération sur une échelle mondiale ». Le modèle est plus intégré que celui de l'économie sociale puisque non seulement ce sont les producteurs et les usagers qui décident mais encore, les producteurs et les usagers sont les mêmes personnes. Un modèle à étudier de près par les groupements de personnes de l'ES car il s'agit bien d'un usage de la double qualité !

Le travail

Mais l'ES propose également des solutions à des questions de sociétés originales qui ne sont pas pensées hors d'elle : ainsi en est-il au niveau du travail. L'expérience des Scop est unique pour définir un rapport au travail dépassant la subordination du contrat de travail dans le cadre d'une entreprise collective. Je ne détaille pas ici et renvoie aux nombreux travaux sur la question en soulignant juste que là encore, il s'agit d'un effet de la double qualité.

La dette

Sur la question centrale de l'endettement, l'ES défend l'idée, également conséquente à la double qualité que l'activité de crédit doit nécessairement être couplée sur l'épargne. L'association de l'épargne et du crédit est une constante des banques mutualistes et coopératives dans le monde. Elle évite un endettement qui entraîne la dépendance.

C'est d'ailleurs la raison qu'avançaient les premières coopératives de consommation pour pratiquer le paiement au comptant, première condition de l'émancipation.

Conclusion : le fondement possible d'une théorie plus large

Ce concept de double qualité mérite donc mieux que la conception juridique dans laquelle on le limite souvent, à partir du droit coopératif, et devrait être considérée par l'ES comme une pierre angulaire, celle qui lui permet de revendiquer une extension de son modèle d'analyse au-delà de la sphère de l'entreprise dans la conception d'un système d'échange susceptible de suppléer l'échange marchand traditionnel (transparent et concurrentiel, l'échange capitaliste (opaque et à tendance monopolistique), et la redistribution étatique fondatrice de la centralité de l'Etat..

On peut donc faire hypothèse qu'avec la double qualité, l'ES est porteuse d'un fondement à une conception socio-économique de moyenne ou large portée. Or, l'ES l'ignore presque et quand elle ne l'ignore pas, elle en fait un article de droit, ce qui provoque un paradoxe étonnant : le mouvement coopératif et les mutuelles et certaines associations mettent en œuvre quotidiennement la double qualité, l'inscrivent dans le droit mais l'essentiel de ses membres, de ses militants et même des chercheurs de l'ES l'ignorent ou presque. La validité de la double qualité est très large mais l'ES l'ignore et les chercheurs qui la retrouvent ailleurs ignorent l'ES. Nous proposons donc de partir de ce concept de double qualité pour approfondir l'apport de l'ES au débat d'idées non plus sur le seul plan conceptuel mais sur le champ plus large de la théorie.

III Eléments d'une théorie de l'ES

Le principal propos soutenu dans cette troisième partie est que l'ensemble des idées relatives à l'économie sociale peut constituer une théorie, au même titre que le néolibéralisme ou que le marxisme.

Jusqu'il y a une vingtaine d'années, les analyses socio-économiques présentaient une seule alternative au regard des types d'entreprises qui pouvaient permettre le développement économique : soit l'acceptation des règles de l'économie capitaliste et de la société de capitaux, considérées comme seul modèle crédible de développement, avec un Etat régulateur plus ou moins important ; soit la critique de ce modèle, fondée sur l'analyse marxiste des rapports sociaux de production et sur le caractère antagonique des intérêts des classes sociales, critique débouchant sur le rôle central de l'Etat et de l'entreprise publique. Un certain vide conceptuel a été ressenti avec la faillite au moins partielle des pratiques de changement social inspirées de l'analyse critique. Dans ce contexte, l'identification d'une tierce tradition de pensée peut venir renforcer des pratiques sociales qui ne se reconnaissent pas ou plus dans l'un ou l'autre de ces deux cadres d'analyse.

On vu plus haut que les coopérateurs, les mutualistes, les associations de travail social comme celle de l'éducation populaire ont produit des connaissances originales : groupement de personnes, réserves impartageables, ristourne, rémunération limitée du capital, multisociétariat, quadrilatère coopératif, a-capitalisme, double qualité, etc. sont des concepts qui se situent dans un

cadre de valeurs et théorique différent de celui du néolibéralisme et de celui du marxiste. Les concepts centraux du néolibéralisme seraient le marché et la concurrence, celui du marxisme la lutte de classes et ceux de l'ES, le mutualisme, la coopération, l'association. L'ES a produit ces connaissances en prenant une posture épistémologique originale qui vise simultanément la création d'activités ayant une dimension économique, la production de connaissances et leur propre formation. Ils se font chercheurs et acteurs, souvent non professionnels, produisent des recherches, et valident leurs hypothèses par expérimentation pratique. Ils adoptent ainsi une posture qui n'est réductible ni à la tradition néolibérale, ni à la tradition marxiste.

1. Une théorie est un ensemble de concepts articulés

La concurrence dans la tradition néolibérale, la lutte des classes dans la tradition marxiste constituent des indépassables qui s'imposent à tous, d'une façon ou d'une autre. Dans chacune, à une période donnée, les courants naissent d'un même débat central. Dans le monde occidental aujourd'hui, comme dans l'Union Soviétique au siècle dernier, il est difficile de sortir du débat central de la tradition dominante : difficile aujourd'hui d'échapper aux concepts d'entrepreneurs, d'entreprise sociale, de partie-prenantes, de gouvernance, de benchmarking, de fundraising, de business plan... Non pas impossible bien entendu, mais à la condition, pour un universitaire comme pour un acteur social, de prendre des risques, d'affronter le mépris, de se tenir à distance des effets d'aubaine, de la communication, renoncer à surfer sur la vague de l'actualité et de la carrière. Sortir du débat central de la tradition dominante suppose plus fondamentalement de sortir de l'exercice strictement professionnel de production de connaissances. Pourtant nous savons que les avancées les plus notables dans la pensée ont souvent fait fi de la mode qu'elles ont au contraire bousculée. Si nous pensons que l'ES constitue un apport important dans le mouvement de la pensée contemporaine, alors il faut avoir l'audace de s'appuyer sur les concepts qu'elle a forgé plutôt que la faiblesse de reprendre ceux du néolibéralisme. « Oser », ce n'est pas oser suivre l'idéologie libérale sous couvert d'innovation (ça c'est précisément de la com !), c'est au contraire affirmer sa propre analyse contre le discours dominant. Pourquoi faudrait substituer l'entreprise au groupement de personnes, le profit à l'excédent de gestion, le business plan fut-il social au projet d'activités, dire que les réserves impartageables et inaliénables sont dépassées, de même que la double qualité ? Abandonner ces concepts, c'est assurément nier la force d'invention de l'ES et contribuer à la banaliser. [D'ailleurs ceux qui les critiquent sont également ceux qui pensent qu'il faut faciliter la transformation des groupements de personnes en sociétés de capitaux et qui ne pensent pas la transformation des sociétés de capitaux en groupement de personnes].

2. Une proposition générale : l'ES renforce le lien social

Les différents concepts forgés par l'ES s'organisent autour d'une pratique générale spécifique qui articule l'économie à la société. Alors que le capitalisme détruit le lien social en le subordonnant au calcul de l'intérêt, l'ES renforce le lien social en subordonnant l'intérêt du capital aux besoins de la personne humaine. J'entends bien que les pratiques s'éloignent fréquemment de la théorie, mais de même que les pratiques capitalistes s'éloignent constamment de la doctrine libérale : ainsi la sacrosainte concurrence est-elle constamment niée par les multinationales et les oligopoles. Ainsi l'Organe de règlement des différends (Ord) de l'OMC rétablit-il des barrières au libre-échange pour régler les conflits commerciaux entre pays, etc. L'important est de reconnaître qu'en définissant des concepts, l'ES est capable de forger un autre cadre théorique et aussi juridique qui ne donne pas le même sens à la valeur, au travail, au capital, à l'entreprise, à la concurrence, à la coopération, etc. Le sens qu'elle donne à ces termes est toujours relié à la vie sociale, qu'elle considère comme fondement et

comme finalité de l'économie. Pour cette raison sans doute, elle n'accorde pas à la discipline économique toute l'autonomie que lui reconnaît le libéralisme.

3. L'économie sociale s'appuie sur l'idée d'une unité des sciences de l'homme

Non seulement unité de la sociologie et de l'économie, comme le revendiquent aujourd'hui de nombreux sociologues et économistes, mais aussi l'unité de l'éthique et de l'économie, ce que défend l'économiste indien A. Sen. Cette unité revendiquée s'exprime par la relation permanente qu'elle opère entre éthique, valeurs d'une part et principes et règles d'autre part. L'économie n'est jamais neutre au regard des valeurs. Le capitalisme n'est pas une économie qui se serait détachée du domaine des valeurs ou désencastrée du social. Il s'appuie sur une hiérarchisation des valeurs définie au sein du néolibéralisme qui valorise le cynisme et l'égoïsme et dont les effets sociaux et environnementaux sont considérables et tout à fait palpables à travers l'exclusion, les inégalités, la pauvreté et la perte de sens. L'idée dominante de nombreux travaux selon laquelle l'économie capitaliste serait désencastrée incite à 'naturaliser' le système de valeurs de cette économie. Ce qui diffère entre le néolibéralisme et l'ES, ce sont non seulement les valeurs mais leur nature même. L'ES ne postule pas d'un caractère particulier de l'homme, qu'il soit égoïste ou altruiste, compétiteur ou coopérateur, car évidemment l'homme n'est pas réductible à une qualité dominante, quelle qu'elle soit. La question n'est pas de chercher à établir une nature humaine *in fine* ou des *hominis* fondamentaux, mais de définir les règles qui permettent aux hommes de vivre en société et en paix. Et les valeurs de référence pour définir les règles sont l'engagement volontaire, l'égalité et la solidarité entre les membres des groupements, toutes trois ensemble car il suffit que l'une manque pour que les autres soient impraticables.

4. Une théorie autour du sens des règles de la vie sociale

Avec ces concepts, l'ES cherche à définir des règles nouvelles qui permettent un fonctionnement meilleur de l'économie et de l'entreprise, un fonctionnement respectant les mêmes valeurs que la société civile et politique, c'est-à-dire les valeurs démocratiques. Les statuts sous cet angle ne constituent en premier lieu une conquête sociale : la possibilité d'entreprendre autrement qu'en réunissant des capitaux. Les statuts ne garantissent nullement la vertu, jamais personne ne l'a prétendu : précisément les statuts sont nécessaires précisément pour ne pas dépendre de la vertu des hommes. Mais les statuts ne sont pas neutres : si l'on veut placer son capital pour le rémunérer mieux vaut aller dans une société de capitaux plutôt que dans une coopérative, et si l'on veut participer au pouvoir en tant que salarié mieux vaut être dans une Scop que dans une SA. Adopter ces règles, c'est donc également rendre possible un cursus éducatif qui constitue l'apprentissage de l'économie sociale. Par retour, cet apprentissage modifie le rapport des personnes à l'économie. Ce changement, qui peut être très profond, correspond pour la personne à l'accès à une plus grande unité et provoque un sentiment de libération. En effet, l'accès à un fonctionnement mutualiste et coopératif dans le travail et dans la gestion de son économie, de son argent, selon les mêmes principes et règles que ceux qui gouvernent la vie familiale, associative et amicale permet d'être plus cohérent et plus serein. L'économie sociale donne la possibilité d'être plus conséquent, d'agir en économie comme en société. Bien sûr, cette posture est toujours limitée et fragile : elle rencontre l'opposition permanente de l'idéologie néolibérale et exige une capacité constante de résolution pacifique des conflits. L'appel à la philosophie est essentiel. Sous cet angle, une philosophie de l'économie sociale sera de plus en plus nécessaire dans les années à venir, pour accompagner le renouveau du

mouvement, et non pas la philosophie comme seul discours, mais la philosophie au sens où l'entendaient les antiques, comme art de vivre.

5. L'absence d'un « one best way » de l'économie sociale

Cette tradition de l'ES s'est largement nourrie des résultats des autres traditions sans toutefois se fondre en elles ; à l'inverse, celles-ci ne se sont pas nourries d'elle. Les conditions de production externes à l'université constituent sans aucun doute l'une des raisons de l'ignorance de l'économie sociale comme tradition de pensée. Mais une autre hypothèse, complémentaire, peut être avancée. Les deux grandes traditions libérale et marxiste partagent un trait commun : celui de définir un « one best way », une voie meilleure. Lorsqu'on présente un groupement de personnes, on met fréquemment en avant la singularité de celui-ci : « Ici, c'est différent » (ou « spécial, particulier », etc.). Et c'est différent parce que c'est une histoire singulière. Certes chaque histoire a sa raison. Mais cette posture fait également obstacle à la communication théorique dans la mesure où, se plaçant du point de vue de l'acteur, elle souligne le caractère irréductible de l'expérience.

Le néolibéralisme affirme au contraire un « one best way » dont les consultants de quelques grands cabinets ont la clef – qui se trouve dans une boîte d'outils assez petite et très formatée. Les clefs qu'elle contient sont toutes issues des grandes sociétés de capitaux, considérées comme seul modèle possible.

Dans la tradition marxiste, il existe également toujours une meilleure praxis pour le peuple. Les scissions entre les partis, ou entre les mouvements, résultent de désaccords théoriques autour de la meilleure stratégie à adopter dans la lutte des classes. Autant de scissions provoquant des dissidences, comme des sectes dans une église, souvent à partir d'une relecture dépoussiérée de l'œuvre fondatrice, la bible, le coran ou le capital. Comme disait Loisy : « Jésus nous a promis le royaume et on a eu l'église ». Et Maurice Parodi rappelle à la décharge de Marx que celui-ci disait qu'il n'était pas marxiste. En tout cas, en économie sociale, ce qui compte avant tout c'est non pas l'amour de la théorie mais l'engagement dans une pratique et tout autant la réflexion sur l'expérience vécue.

Conclusion : l'économie sociale, une pensée et un agir

L'économie sociale est un mouvement social qui articule un mouvement de pensée et un mouvement d'entreprises, le second trouvant dans le premier un lieu d'inspiration et de modélisation de ses aspirations alternatives. Du début du XIX^{ème} siècle à nos jours, cette tradition voit dans la coopération le lieu privilégié d'expression de la société, en lieu et place du marché concurrentiel ou de la lutte des classes. Le groupement de personnes, à la fois produit et acteur social, constitue l'objet central de la tradition coopérative dès le milieu du XIX^{ème} siècle. Ce groupement de personnes est simultanément pensé comme lieu de production ou de distribution, lieu d'éducation et lieu d'un changement social non-violent.

Inversant les rapports entre théorie et pratique, l'économie sociale ne se contente pas d'une critique théorique de ses pratiques. Les fondateurs et membres actifs des coopératives, des mutuelles, des associations, portent un regard critique sur leur propre insertion économique et sociale avant d'entreprendre ou de participer à un projet. Les chercheurs de cette tradition sont également généralement acteurs de l'ES. Leurs écrits traduisent des savoirs expérimentiels nés de la mise en œuvre d'expérimentations économiques et sociales en connaissances transmissibles, tout autant qu'un éclairage des pratiques sociales par un test de confrontation d'une théorie.

Cette posture est source d'une proposition théorique nouvelle : en pratiquant par expérimentation, ils relient le social à l'économie (le lien amical et l'intérêt économique) et mettent en cohérence la théorie et la pratique (le dire et le faire). La liaison de l'économie et du social est à l'origine de la solidarité. La mise en cohérence de la théorie et de la pratique provoque un processus éducatif émancipateur. Elle permet à chacun de se libérer de ses contraintes économiques en lui permettant d'exercer sa responsabilité politique. Cette proposition n'est jamais un impératif : elle résulte de l'engagement de chacun. C'est pourquoi le principe « une personne, une voix » est indissociable de la responsabilité individuelle : il est le seul à garantir le pouvoir de chacun.

Le véritable enjeu -et la principale difficulté- résideraient aujourd'hui dans la reconnaissance par l'Université non seulement de l'économie sociale comme objet d'étude, et précisément essentiellement comme mouvement d'entreprise - qui est en cours- mais aussi de **l'économie sociale en tant que tradition de pensée originale**. Cette reconnaissance constitue également un défi pour l'Université, les écoles, les lycées et les centres de recherches, dans la mesure où ces centres peinent à admettre qu'il puisse exister d'autres lieux et d'autres modes de production de connaissances que les leurs et de surcroît que ces lieux et modes produisent des connaissances théoriques intrinsèquement différentes de celles qu'ils produisent. Défi que l'ES comme les universités peuvent relever en s'engageant dans des partenariats.

Mais des partenariats de quelle nature ?

Il est essentiel de maintenir le lien original existant entre mouvement d'entreprises et mouvement d'idées. Dissociés, comme on l'observe parfois, le mouvement d'entreprises et le mouvement de pensée n'ont plus de sens ni l'un ni l'autre : privée de sa confrontation aux valeurs, l'entreprise se banalise ; privée de confrontation au réel, la pensée se sclérose ou se transforme en dogme.

En dernier ressort, la responsabilité de maintenir et fortifier cette tradition revient aux acteurs. Que l'université s'intéresse à l'ES est une chance formidable. C'est la première fois que l'ES entre dans les lieux académiques à cette échelle. Ce qui veut dire aussi que l'impact de cette rencontre entre ces deux mondes est encore largement inconnu. Ma conclusion est que s'ils abandonnaient aux universitaires ou aux consultants externes la réflexion sur leurs pratiques, les acteurs pourraient craindre que disparaisse leur propre façon de penser. Notre exploration incite à conclure que cette disparition impacterait également l'économie sociale elle-même. L'économie sociale ne peut pas exister sans produire d'idées ni sans concevoir sa propre démarche de production de connaissances.

Jean-François Draperi

Pour aller plus loin

Travaux de l'auteur ayant nourri ou prolongeant cette contribution :

-Comprendre l'économie sociale, Fondements et enjeux, Dunod, 2007, 264 p.
(fondements de l'ES ; la recherche-action en ES)

-Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale, Recma, n°303, 2007, pp.67-82

-L'Université coopérative Européenne, Recma, n°306, oct. 2007, pp.6-10
(*IIEC, I'UCI, I'UCE*)

-Parcourir sa vie. Se former à l'autobiographie raisonnée, Presses de l'économie sociale, 2010, 221 p.
(*Mener et comprendre une pratique éducative en ES*)

-L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie, Dunod, 2011, 256 p.
(*Critique de l'économie capitaliste d'un point de vue de l'ES ; Propositions pour une théorie de l'ES*)

-Pour une université coopérative internationale, Revista Cooperativismo e Desarrollo Universidad de Bogota (Colombie), vol 20, num. 100, junio del 2012, pp.161-170 [Por una universidad cooperativa intercional, revista.indesco.coop].
(*Proposition pour renouveler le projet d'université coopérative internationale*)

-Pour un renouveau du projet politique du mouvement coopératif, Vie économique, Québec, juin 2012.

-La république coopérative, Larcier, 2012, 327 p.
(*Une histoire des utopies et des théories coopératives*)